

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le,

Jeudi 29 Septembre 2022 à 20h30,
A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 juin 2022
2. Démission d'un Conseiller Municipal
3. ValParisis - Rapport d'activité 2021
4. ValParisis - Prise d'une compétence supplémentaire « Contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement développement entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération » par la CA ValParisis et révisions statutaires
5. Finances - Protocole transactionnel indemnitaire avec la société CONVIVIO suite aux incidences financières liées à l'inflation
6. Budget 2022 - Décision modificative budgétaire n°1
7. Créances irrécouvrables – Admission en non-valeur
8. Taxe d'aménagement – modification du taux
9. Procédure de désaffectation -13 bis rue Gambetta - Parcelle AC 539
10. Vente d'un terrain - Rue du Clos du Val de Seine - Parcelle AH 663
11. Vente d'un bien - 111 boulevard de Pontoise - Parcelle AD 379
12. Personnel communal - Modification du tableau des effectifs - Création de poste
13. Personnel communal - Recrutement de vacataires
14. Décisions du Maire
15. Questions diverses

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis




Philippe AUDEBERT